

MODULE : Travail d'équipe

<p style="text-align: center;">Programme de formation Mettre en place et/ou réévaluer le Document Unique de l'établissement</p>

Public : responsables d'équipes tous secteurs d'activités

Capacité : 15 stagiaires

Durée : 7h

Pré-requis : aucun

Formateur : Psychologue du travail

Introduction :

La rédaction du document unique est une obligation réglementaire pour toutes les entreprises/associations dans tous les secteurs dont les secteurs de l'enfance. Ce document permet de mettre en débat le travail réel dans une démarche participative afin de discuter des améliorations sur chaque situation de travail.

Objectifs :

- > Connaître le cadre juridique et réglementaire
- > Savoir analyser une situation de travail
- > Formaliser le Document Unique

Programme de la formation :

1. Connaître le cadre juridique et réglementaire du Document Unique

- La philosophie du texte et les principes généraux de prévention
- De l'obligation de moyens à l'obligations de résultat

2. Savoir analyser une situation de travail

- Différencier les risques et les dangers
- Découper l'entreprise en unité de travail
- Savoir observer les situations de travail

3. Formaliser le Document Unique

- Comment agir ? groupe projet, engagement de la direction...
- Identifier les risques, les évaluer pour chaque unité de travail
- Inventorier les mesures de prévention déjà réalisées et celles à venir.
- Identifier les risques, les évaluer pour chaque unité de travail
- Construire le plan d'action.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques,
- Jeux de formation